

Session Plénière du 27 juin 2019

RAPPORT N°19.03.05 – Rapport Education : La Région s’engage aux côtés des familles et des établissements pour accompagner les transformations pédagogiques et numériques

Intervention de Matthieu COLOMBIER

(Sur proposition de Nadine BOISGERAULT excusée)

Monsieur le Président, Chers collègues,

Depuis 1998, notre région a répondu aux besoins de ressources pédagogiques et a assuré que tous les lycéens puissent acquérir ces ressources par la gratuité des manuels scolaires.

Les pratiques pédagogiques évoluent fortement, malgré le retard, la France n’échappe pas à la transformation numérique qui a pris une place importante dans notre quotidien dans tous les domaines et malgré nous.

Nous le savons bien, généraliser la numérisation est la façon de faire face au renouvellement imposé par l’état, dont l’objectif est de sortir du modèle manuel papier. Cette solution économique est approuvée par l’association des Régions de France.

La couverture numérique à très haut débit est encore insuffisante et inégale entre nos territoires ; pourtant l’état a attribué l’exploitation des réseaux aux opérateurs privés. La Région doit encore investir massivement dans les établissements pour l’accès des classes à une salle équipée. Il faut noter que le retard de la France en numérique l’oblige à s’équiper à l’étranger et que le Plan Numérique de l’Ecole a pour partenaire Microsoft.

La région ne fournira pas les ordinateurs aux élèves comme les manuels papiers, mais propose une aide aux familles allant de 50 à 350 €, une seule au cours de la scolarité de l’élève, ou alors l’utilisation de son smartphone, dans un contexte où les inégalités scolaires continuent de s’aggraver. Ces équipements un minimum performant ont un coût et comme d’autres ont une obsolescence programmée.

Quand est-il de la prévention ?

Réduire le risque d'exposition aux ondes électromagnétiques ! Déployer le Wifi !

L'OMS a déclaré les ondes électromagnétiques type GSM et Wifi comme possiblement cancérigène, et reste par définition une surexposition, que les industriels réfutent. L'Institut de Veille Sanitaire dans ses statistiques note une recrudescence des tumeurs cérébrales chez les jeunes.

Les jeunes passent de plus en plus d'heure sur les jeux vidéo, les réseaux sociaux et devant la télé, l'école numérique augmente le temps passé devant les écrans. L'usage du numérique n'est pas sans conséquence sur la santé physique et psychique, les risques sanitaires sont étayés par de plus en plus d'études scientifiques. L'addiction au portable est déjà un problème de santé publique.

Les enseignants, eux, transmetteur de savoir, dans l'utilisation de cette ressource numérique très diversifiée, deviennent des formateurs de compétence décisionnelle, d'auto-régularisation et d'autonomie dans un contexte de restriction du personnel de l'éducation.

Je vous remercie.